

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 13 octobre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020

2020 DAC 302 Subventions (24.000 euros) à sept associations de chant choral amateur.

Mme Carine ROLLAND, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 22 septembre 2020 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention aux associations Groupe Vocal Pro Homine, Chœur d'Oratorio de Paris, Ensemble vocal O Trente, Chœur et Orchestre Symphonique de Paris, Chœur du Marais et Ensemble Vocal du Marais, Aria de Paris et Chœur Stella Maris ;

Sur le rapport présenté par Mme Carine ROLLAND, au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 4.000 euros est attribuée, au titre de 2020, à l'association Groupe Vocal Pro Homine 3 Passage Perreur 75020 PARIS. 2020_04060, 26961.

Article 2: Une subvention d'un montant de 6.000 euros est attribuée, au titre de 2020, à l'association Chœur d'Oratorio de Paris, 58, rue Madame 75006 Paris. 2020_03540, 20444.

Article 3 : Une subvention de 3.000 euros est attribuée, au titre de 2020, à l'association Ensemble vocal O Trente, chez Mme Veillet-Michelet, 196 bis, av de Versailles 75016 Paris. 2020_04157, 34781.

Article 4 : Une subvention de 4.000 euros est attribuée, au titre de 2020, à l'association Chœur et Orchestre Symphonique de Paris, 8 rue du Général Renault à Paris 11e. 2020_04000, 34361.

Article 5 : Une subvention de 3.000 euros est attribuée, au titre de 2020, à l'association Chœur du Marais et Ensemble Vocal du Marais, 7, rue Vésale 75005 Paris. 2020_02965, 26001.

Article 6 : Une subvention de 2.500 euros est attribuée, au titre de 2020, à l'association Aria de Paris, 8 rue Baillou à Paris 14e. 2020_02961, 48201.

Article 7: Une subvention de 1.500 euros est attribuée, au titre de 2020, à l'association Chœur Stella Maris, 11, rue de Valenciennes, 75010 Paris, pour le fonctionnement de son chœur. 2020_03635, 42041.

Article 8 : Ces dépenses pour un montant total de 24.000 euros seront imputées au budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2020.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO